

Assemblée constitutive de l'association Urbiculteuse, 14.09.2016

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 14.09.2016, à Le Lab, Chemin de la Meunière
16, 1008 Prilly

Présents: Aude Calloc'h, Aurore Crettenand, Germain Brisson, Katell Mallédan, Stefania Baggian, Alain Dutoit, Florence Ineichen, Sarah Ammor, Ian Fasoli, Raphaël Lutz, François Marthaler, Régis Niederoest, Rianne Roshier, Alexis Mayer, Sven Conti

Ordre du jour

- Tour de table
- Pourquoi créer une association ?
- Présentation des statuts et approbation
- Choix du nom de l'association
- Election des membres du comité
- Validation du montant de la cotisation
- Présentation des Journées des Alternatives Urbaines (JAU) 2017

Tour de table : (présentation des personnes présentes)

→ Voir annexe 1.

Pourquoi créer une association ? (SC)

- 1) Pérennisation et valorisation de la démarche JAU : le succès et l'expérience des deux éditions précédentes induisent à vouloir continuer l'aventure afin de valoriser le savoir acquis et de bénéficier des liens tissés précédemment.
- 2) Choix structurel et identitaire : Il dérive d'un choix structurel. Pour les deux éditions précédentes l'association Ecoquartier était porteuse de l'événement (comme porte-parole et trésorier). Le statut d'association permet un renforcement identitaire et donne la possibilité d'être l'interlocuteur direct auprès des partenaires différents. + transparence vis-à-vis du public et une "personnalité" bien définie, une identité propre.
- 3) Nouvelle forme de fonctionnement, expérimentation : la création de l'association crée un tournant décisif pour la démarche des JAU. Le proto-comité (qui devient comité lors de cette soirée), a décidé de faire évoluer la démarche propre des JAU, pour essayer d'entreprendre des nouvelles formes de fonctionnement, par exemple de proposer des projets plus pérennes, en amont et aval de l'événement. Le statut "indépendant" permet une meilleure flexibilité, donne du courage, de la souplesse et peut-être un engagement à long terme.

Presentation des statuts et approbation (SC)

Presentation des statuts : Attention, les articles deux et six ont été modifiés après l'envoi de la newsletter du 26 août.

Art. 2 : buts de l'association

Le premier point de l'Art. 2 passe en troisième position. Le nouvel ordre des buts poursuivis met en avant le côté actif de la démarche, la volonté de promouvoir des projets et des initiatives concrètes. Bien sûr le débat et le partage de connaissances n'est pas moins important pour autant.

L'article 2 se présente donc ainsi :

- 1) *Promouvoir les initiatives citoyennes, participatives, collectives, partagées et écologiques en milieu urbain;*
- 2) *Expérimenter et développer ces initiatives de manière concrète, événementielle ou permanente;*
- 3) *Ouvrir le débat sur la durabilité dans le contexte urbain et encourager le partage et la diffusion de connaissances;*
- 4) *Renforcer et mettre en relation les initiatives citoyennes existantes et les impliquer au sein de notre activité*

Art. 6 : membres de l'association

Discussion par rapport à l'article 6, avec des propositions de modification faite par les personnes présentes à l'AG.

L'article 6 comme présenté par le proto-comité semblait exclure toute démarche de demande spontanée d'adhésion à l'association pour les membres collectifs et associatifs. La phrase qui a soulevé cette question est : « *Des organismes intéressés par les buts fixés par l'art. 2, et agissant de manière cohérente avec ceux-ci, sont aussi appelés à être membres de l'Association; ils sont sélectionnés et démarchés par le comité.* »

Suite aux discussions, la phrase en rouge est modifiée, et l'article 6 se présente ainsi :

Art. 6

Peuvent être membres toutes les personnes intéressées à la réalisation des objectifs fixés par l'art. 2.

Des organismes intéressés par les buts fixés par l'art. 2, et agissant de manière cohérente avec ceux-ci, sont aussi appelés à être membres de l'Association, sous réserve de leur acceptation par le comité.

Dans la mesure de ses moyens, l'Association envisage la production d'un bulletin d'information à l'intention des membres et des personnes proches de l'Association.

Les statuts de la version adaptés sont acceptés par l'assemblée générale et seront signés dans les plus brefs délais par les membres fondateurs, c'est-à-dire les membres du comité et l'association Ecoquartier. (Statuts signés le 25.09.2016)

Choix du nom de l'association (RR)

Choix collectif du nom de l'association avec les personnes présentes (qui deviennent membres de l'association à l'issue de la séance, cf toutes ce sont inscrites).

Proposition de trois noms par le proto-comité, discussion et réflexion sur la base de ces trois noms, proposition de nouvelles idées, votation et adoption du nom.

Proposition des noms faite par le proto-comité:

Les Urbiculteurs / Urbicultrices

Les Electrons Urbes

L'ensemble Urbain

Finalement le nom choisi par la majorité des personnes présentes est « **Association Urbicultrice** ». Les membres faisant partie de cette association s'appelleront ainsi les « Urbicultrices » et les « Urbiculteurs ».

Election des membres du comité (RN)

Les membres du comité sont responsables de l'organisation et la coordination des JAU2017, ainsi que du bon fonctionnement de l'Association Urbicultrice.

L'engagement est de deux ans, sous réserve de démission.

Proposition faite :

- > Régis Niederoest : président
- > Rianne Roshier : secrétaire
- > Sven Conti : trésorier
- > Alexis Mayer : pas de fonction précisément définie pour le moment
- > Jérémie Schaeli : pas de fonction précisément définie pour le moment

Les "simples" membres de l'Association, ou les partenaires, peuvent proposer des projets, en être responsables, s'investir comme bénévoles, devenir membres du comité, faire partie de groupes de travail, faire des dons, financer l'évènement ou les projets, ou simplement soutenir et sympathiser avec la démarche.

Des membres peuvent aussi participer au comité sans y être élus, mais sans droit de vote formel.

Le comité a été accepté !

Note : des discussions doivent être menées autour de qui peut devenir membre, notamment pour les organismes. La ville pourrait-elle ? Des bureaux privés ? Point qui sera re-rediscuté par le comité puis communiqué aux membres.

Montant des cotisations (RN)

Pour les membres individuels et collectif : CHF 20.-
Sous réserve de changement lors de la prochaine AG.

Conseil : pour la comptabilité, faire par virement et pas par paiement en cash.

Présentation des JAU 2017 (AM et RR)

Présentation par Alexis : → Voir en annexe 2 l'ensemble des points présentés.

Notes :

L'Association Urbiculteuse, le comité en particulier, est responsable des lignes directrices pour l'événement JAU2017 et pour la gestion des projets de l'association.

L'idée est en tout cas de tisser des synergies entre les différents acteurs du réseau social lausannois.

Un coordinateur de projet est envisagé à 25% à partir du début 2017.

Partenaires déjà connus : Association Ecoquartier, les Artisans de la transition, le SDOL, les maisons de quartier, Wunderkammer, Le Lab, Quartiers Solidaires, etc.

Les partenaires peuvent être porteurs de projets et développer la démarche JAU avec l'Association Urbiculteuse.

Remarques des participants :

- Si on veut faire une démarche participative, il est important de contacter les acteurs très rapidement, pour les intégrer vraiment dans la démarche JAU.

- (RR) : Pour améliorer les processus de participation, l'idée est celle de travailler avec les acteurs locaux, par exemple la maison de quartier, des premiers contacts ont déjà eu lieu.

- Une question posée :

Il y a eu la démarche participative à Malley, l'Association Urbiculteuse n'a pas peur d'entrer en conflit avec la ville, en porte-à-faux ?

Réponse (AM) : non, car on essaie de s'insérer au sein de cette démarche et réfléchir pour améliorer la démarche de la participation, car ça fait partie de la participation, le fait de réfléchir sur elle-même.

Réponse (RN) : ce n'est pas un problème si on se met en porte-à-faux. On doit aussi avoir le courage d'être critiques pour imaginer d'autres manières d'apporter la participation.

- Les membres de Ville en tête expliquent un projet qu'ils ont mené sur la participation. Ils semblent très intéressés par les idées de la nouvelle association Urbiculteuse. Ils vont probablement proposer un projet à faire ensemble.

- (RN) : Pour la participation, on peut convier de nombreux acteurs pour créer un projet participatif, comme l'association Ville en tête, des acteurs du Vallon, Jérémie, l'association Urbiculteuse, l'association Ecoquartier, des animateurs socio-culturels, Pro Senectute (quartier solidaire), etc.

- Il a été exprimé le souhait de maintenir le format JAU, c'est à dire un mélange entre conférences professionnels, dynamique de quartier et animations diverses.

- Les mots de conclusion (RN): il sera essentiel de chercher des partenaires pour faire des projets ensemble et partager les connaissances et les discussions!

Remerciements et fin de l'AG.

Procès-verbal rédigé par Sven Conti et Alexis Mayer

Signatures

Annexe 1 : Tour de table

Aude Calloc'h : membre de l'association Ecoquartier, mais n'ayant pas participé aux deux premières JAU, s'intéresse à la démarche.

Aurore Crettenand : géographe, a participé au collectif qui a organisé l'édition JAU 2015. Mais elle va partir bientôt et ne sera probablement pas présente lors de l'édition 2017.

Germain Brisson : architecte, fait partie de l'association Ville en tête et du collectif Wunderkammer

Katell Mallédan : architecte, fait partie de l'association ville en tête

Stefania Boggian : architecte, fait partie de l'association ville en tête

Alain Dutoit : de Lausanne, participe aux cafés décroissance du ROC et suit la démarche des JAU en participant aux séances.

Florence Ineichen : membre comité de pilotage de Lausanne-Jardins. Administratrice de la Webradio (Raio Django) + projet Culture Radio. Intéressée par l'événement et les démarches participatives.

Sarah Ammor : travaille pour Pro Senectute, comme animatrice de proximité dans l'unité de travail social communautaire, dans le cadre du projet Quartiers Solidaires (QS). Elle est responsable du suivi du QS de Prilly-Sud.

Ian Fasoli : travaille dans le social, participe régulièrement aux rencontres proposées par la démarche JAU, aimerais pouvoir aider selon ses disponibilités, pour mettre en place quelque projet par exemple.

Raphaël Lutz : Responsable de "Le Lab", designer et entrepreneur. Le Lab est un local qui sert comme laboratoire créatif et interdisciplinaire mis à disposition pour des démarches alternatives et nouvelles.

François Marthaler : économiste entrepreneur et politicien (les Verts), fondateur de La Bonne combine et de BIRD. Maintenant engagé dans Why!, une entreprise d'ordinateurs durables et des fairphones. Très engagé dans le domaine de la durabilité, il est disponible pour des aides ponctuels.

Membres du proto-comité (i.e. membres fondateurs de l'association, proposés pour intégrer son comité) :

Régis Niederoest (RN) : initiateur des JAU2013, il a transmis beaucoup de son travail pour l'édition 2015 et est content de pouvoir participer à la création de l'édition 2017.

Rianne Roshier (RR) : Bénévole de l'édition JAU2015 (rapporteuse). Elle travaille au réseau des parcs suisses et aimerait s'engager dans la création de JAU2017.

Alexis Mayer (AM) : Ingénieur construction et urbanisme durable, Intérêt pour toutes les problématiques des JAU. Engagée dans le processus depuis le début des séances.

Sven Conti (SC): jeune tessinois de 26 ans, ayant terminé ses études en biologie et sciences et géosciences de l'environnement, en stage à Pro-Senectute depuis septembre, ayant découvert la démarche JAU en février 2016 et s'engageant dans le développement de la nouvelle association et dans l'organisation des JAU2017.

Jérémie Schaeli (JS) : absent

Annexe 2 : Présentation de l'événement